

6 Société et Culture

Cnamgs/Direction du recouvrement et du contentieux

Vingt et un agents contrôleurs-employeurs prêtent serment de fidélité

P.M.M

Libreville/Gabon

« JE jure de bien et fidèlement remplir les devoirs de ma charge et de ne révéler, même après avoir quitté mon service, les secrets de fabrication et en général les procédés d'exploitation dont je pourrai prendre connaissance dans l'exercice de mes fonctions ». Ces mots ont été prononcés hier au Palais de justice, par vingt et un contrôleurs-employeurs de la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (Cnamgs). Ils prêtaient ainsi serment de fidélité, comme le leur exige l'article 234 du Code du travail, au cours d'une



Photo : Prissilla Mousavou Moufity

Une phase de la prestation de serment hier au Palais de justice de Libreville.

cérémonie présidée par Paulette Akolly, présidente de la Cour d'appel judiciaire.

Cette prestation de serment intervient après des formations en audit reçues par ces contrôleurs-employeurs. Des

formations qui devraient permettre à ces prestataires d'optimiser le recouvrement des cotisations sociales liées à l'Assurance maladie obligatoire (Amo), mais aussi celui des services de la Direction du recouvrement



Photo : Prissilla Mousavou Moufity

Les 21 contrôleurs-employeurs assermentés de la Cnamgs.

et du contentieux (DRC). Ces nouveaux contrôleurs-employeurs auront pour rôle de réaliser des enquêtes relatives à la filiation, à l'immatriculation et aux déclarations des salaires d'une entreprise. Ils sont aussi habilités à

constater les infractions à la législation et à la réglementation du régime obligatoire d'assurance maladie et de garantie sociale.

A l'issue de la cérémonie, les agents qui ont prêté serment ont dit être hono-

rés. « C'est un sentiment de fierté qui m'habite. C'est un gros challenge qui nous attend et nous travaillerons de sorte que tout se passe bien sur le terrain », a confié Anoushka Fatima Ntoutoume, contrôleur-employeur.

Protection sociale/Caisse nationale de la sécurité sociale (CNSS)

Tutelle et administrateurs s'accordent sur les moyens de redresser la barque

O.N.

Libreville/Gabon

LE ministre de la Protection sociale et de Solidarité nationale, Guy-Maixent Mamiaka a échangé jeudi à Libreville, pendant près de trois heures, avec les administrateurs de la Caisse nationale de la sécurité sociale (CNSS), conduits par leur président, Steeve Nzegho Diecko. Au centre des débats, la gouvernance de cette entité sous tutelle en proie à plusieurs difficultés de fonctionnement, du fait notamment du lourd endettement de l'Etat vis-à-vis d'elle : 187 milliards de francs dont 6 milliards pour la main



Photo : D.R

Le ministre Guy-Maixent Mamiaka échangeant...

d'œuvre non-permanente. "Ce point est extrêmement important, d'autant plus que nous avons un volet de la main d'œuvre non-permanente qui est gérée par l'Etat et dont la créance n'est pas encore apurée par

lui. Nous avons sollicité auprès du ministre de porter cette réclamation auprès des plus hautes autorités", a alors indiqué le président Nzegho Diecko. Ce dernier a également soumis à la tutelle une nou-



Photo : D.R

... avec les administrateurs de la CNSS dont son président, Steeve Nzegho Diecko (à gauche).

velle approche managériale de cette instance décisionnelle de la caisse. Celle basée, selon lui, sur "le pragmatisme et la culture des résultats". Une méthode, du reste, appréciée par le ministre Ma-

miaka, qui en a d'ailleurs profité pour donner à ses interlocuteurs un certain nombre d'orientations liées justement au bon fonctionnement, aussi bien du conseil d'administration, que de la direction gé-

nérale de la CNSS. "Nous avons aussi évoqué avec le ministre les nouvelles mesures qui ont été annoncées par le gouvernement", a par ailleurs souligné M. Nzegho, estimant qu'il s'agit-là d'un "sacrifice collectif". "Nous pensons sincèrement que c'était une réunion très enrichissante. Et que les orientations du ministre seront suivies lors du très prochain conseil d'administration que nous allons convoquer", a-t-il renchéri. Entre-temps, les administrateurs s'attendent à accomplir les nouvelles missions qui leur ont été confiées par le gouvernement en vue de redresser la barque CNSS en matière de gouvernance.

Santé sexuelle et violences basées sur le genre/Face à la nécessité de statistiques fiables

Les gestionnaires de données en formation à Nkok

F.B.E.M

Ntoum/Gabon

OUVERT en début de semaine à Nkok, à une trentaine de kilomètres de Libreville, un atelier d'élaboration et d'harmonisation des outils de collecte des données de l'éducation s'est achevé hier. Ces assises, organisées par la Direction générale de la statistique (DGS), ont vu la présence, outre des agents de ce département, des gestionnaires de données de la Direction générale de la promotion de la femme et du genre, de la Direction nationale de la santé ma-

ternelle et infantile, des entités des ministères en charge de l'éducation, des organisations de la société civile tel le Renaps/AJ. Mais aussi, des membres du Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA) et l'organisation des Nations unies pour l'enfance ((Unicef). Objectif de ce rendez-vous : le renforcement des capacités, "en vue de pouvoir élaborer les outils de collecte qui prennent en compte la santé sexuelle et reproductive (SSR) et les violences basées sur le genre (VGB), (...) de les harmoniser avec ceux disponibles au sein des ministères

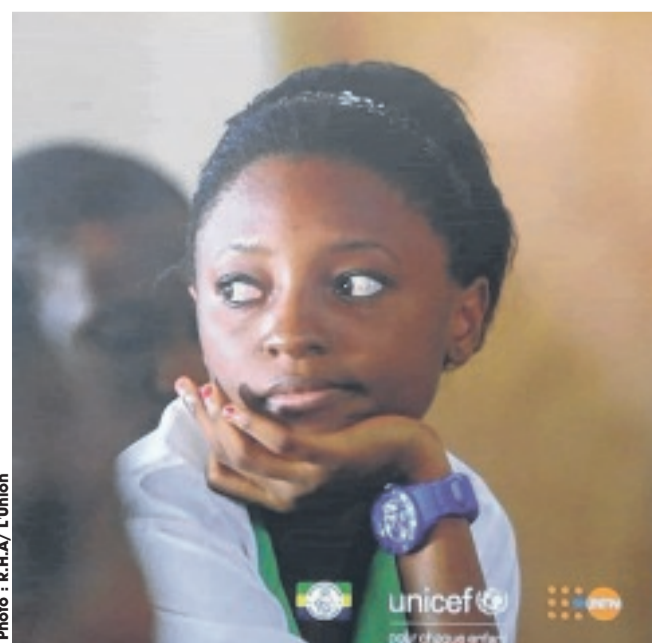


Photo : R.H.A./L'Union

en charge de l'Éducation, d'une part, et de les valider avec l'ensemble des secteurs intéressés (...), d'autre part". Telle est l'explication donnée, en ouverture d'atelier, par Jeannine Bakema Ibala, directeur des études de la coordination statistique et de l'information à la DGS. L'intérêt de ces travaux tient au fait que l'absence des données fiables sur la

La DGS et ses partenaires visent une meilleure collecte de données sur la santé sexuelle et reproductive et les VGB à l'éducation.

question de la santé sexuelle et reproductive et la non-maîtrise de ses contours demeurent une problématique chez les jeunes au Gabon. C'est ainsi que la mortalité infantile, en partie due aux grossesses précoces prises sur les bancs de l'école, était encore de 277 décès sur 10 mille naissances, selon un recensement de 2013. Il importe donc d'avoir des statistiques fiables sur ces questions, en vue de les prendre en compte dans les enseignements dispensés aux élèves. Mais aussi, comme des outils d'aide à la décision.